



BARE CAMPSITE



Welcome!

You are camping in a very special place: a National Park. We share this landscape with wild animals, including black bears, coyotes and other smaller animals such as raccoons and red foxes.

At this campground, the Bare Campsite program is in place for your safety, and the safety of wildlife living here. A special effort is made by park staff and campers to keep wildlife attractants safely stored and never left unattended.

How to keep a bare campsite

If you are camping here, you are agreeing to:

- Dispose your garbage in the campground's bear-proof garbage bins;
- Store all food, food-related or scented items in a hard-sided vehicle/trailer/motor home, or in the campground food storage lockers where available (not in a tent or tent-trailer). This policy applies:
 - when items are not in use;
 - at night while you are sleeping;
 - when your site is unattended for any length of time.

When away from your site, you may leave out your camping furniture (eg. lawn chairs, lanterns, and tents).



If your campsite is not bare...

Park staff regularly patrol the campground for possible wildlife attractants left at campsites. Serious attractants will be removed for the safety of all campers.

You may receive a written notice and instructions from Park staff if attractants were left unattended on your campsite.



Campers who fail to comply with the requirements of the Bare Campsite program may have their camping permit cancelled, with no refund, and may be charged under the Canada National Parks Act

Attention pet owners!

Please keep pets on a leash at all times. Don't leave pets unattended outside – especially at night. They can attract carnivores such as bears or coyotes, and may be attacked.

Anything that has an odour may attract wildlife to your site.



Never leave **ANY** of these items unattended at your campsite:

- Coolers – full/empty
- Food – open/closed
- Garbage/Wrappings
- Dishes/pots
- Pet food/bowls
- Bottles/cans
- Dirty barbecues
- ANY item associated with food preparation

Once a wild animal gets used to human food, it can lose its fear of humans. This lack of fear is almost impossible to reverse. In most cases, the animal becomes a risk to public safety which may result in the animal's death.

Wildlife viewing

A word about safety

Seeing wild animals in the park can be a thrilling and rewarding experience, but remember:

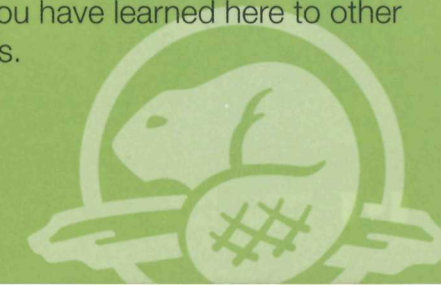
- All wild animals are potentially dangerous.
- Never approach, feed, or entice wildlife of any kind, regardless of size.
- Keep a safe viewing distance at all times: 100 metres (330 feet) for bears, and 30 metres (100 feet) for other wildlife.

Please report all bear and coyote sightings to park staff immediately.



Thank you!

Parks Canada, your fellow campers and the animals who live here appreciate your efforts in keeping a bare campsite. Please apply what you have learned here to other campgrounds.



Parks Canada

Parcs Canada

Canada



LE CAMPING PROPRE



Bienvenue!

Vous faites du camping dans un endroit très spécial : un parc national. Nous partageons ce paysage avec des animaux sauvages, incluant des ours noirs, des coyotes, et d'autres animaux plus petits tels que les ratons-laveurs et les renards roux.

Afin d'assurer votre sécurité et celle des animaux sauvages qui vivent ici, ce terrain de camping a mis en place un programme de « camping propre ». Les employés du parc et les campeurs font un effort spécial afin d'entreposer de façon sécuritaire et de ne pas laisser sans surveillance les items qui pourraient attirer des animaux sauvages.

Comment garder votre emplacement de camping propre...

En campant ici, vous acceptez de :

- jetez vos déchets dans une poubelle à l'épreuve des ours;
- rangez tous les aliments et objets parfumés dans un véhicule/une remorque/une autocaravane à parois rigides ou dans les casiers à provisions du terrain de camping (et non dans une tente ou une tente-caravane).

Cette consigne s'applique :

- quand vous n'utilisez pas ces items;
- le soir quand vous dormez;
- lorsque vous quittez votre emplacement, même brièvement.

Quand vous quittez votre emplacement, vous pouvez laisser votre mobilier de camping à l'extérieur (p. ex. : chaises de jardin, lanternes et tentes).



NE JAMAIS nourrir les animaux sauvages.

Si votre emplacement n'est pas propre...

Les employés du parc patrouillent régulièrement le terrain de camping pour s'assurer qu'aucun objet qui risquerait d'attirer les animaux sauvages ne fut laissé sur les emplacements. Dans un cas sérieux, ces items seront enlevés pour assurer la sécurité des campeurs. Dans un tel cas, vous recevrez un avertissement écrit, accompagné d'instructions.



Les campeurs qui ne respectent pas les exigences du programme de « camping propre » pourraient voir leur permis annulé, sans remboursement, et être accusés en vertu de la *Loi sur les parcs nationaux du Canada* et de ses *règlements d'application*.

Tout article dégageant une odeur peut attirer la faune à votre emplacement.



Ne laissez jamais aucun des objets suivants sans surveillance à votre emplacement de camping :

- Glacières – pleines ou vides
- Nourriture – dans des contenants ouverts ou fermés
- Déchets ou emballages
- Vaisselle ou ustensiles de cuisson
- Nourriture ou bols pour animaux de compagnie
- Bouteilles et conserves
- Barbecues sales
- TOUT article lié à la préparation des aliments

Lorsque les animaux sauvages s'habituent à la nourriture humaine, ils peuvent perdre leur crainte des humains, un phénomène presque impossible à inverser. L'animal représente alors un danger pour la sécurité du public, ce qui peut engendrer la mort de l'animal.

Attention les propriétaires d'animaux de compagnie!

Veillez tenir en laisse vos animaux de compagnie en tout temps. Ne les laissez jamais à l'extérieur sans surveillance, surtout la nuit. Ils peuvent attirer des carnivores tels les ours, ou les coyotes, et pourraient se faire attaquer.

L'observation de la faune

Petits conseils de sécurité!

Apercevoir des animaux sauvages dans le parc peut s'avérer une expérience excitante et enrichissante, mais n'oubliez pas :

- Tous les animaux sauvages peuvent être dangereux.
- Ne tentez jamais de vous approcher d'un animal sauvage, de le nourrir, ou de l'attirer vers vous, peu importe sa taille.
- Demeurez toujours à une distance sécuritaire : à 100 m (330 pi) des ours, et à 30 m (100 pi) des autres animaux sauvages.

Avertissez immédiatement le personnel du parc si vous apercevez un ours ou un coyote.



Merci!

Parcs Canada et les autres campeurs apprécient vos efforts pour garder votre emplacement propre. Veillez mettre en pratique ce que vous avez appris ici dans les autres terrains de camping.



Parks
Canada

Parcs
Canada

Canada